

Comité Central

(DECISIONS DE LA SESSION DES 22-23 JANVIER 1949)

PRESENTS :

Titulaires : MARIN - FRANK - MAESTRE - LAMBERT - MINGUET - RENARD - PRIVAS - RICHETTI - BRADIER - VANY - CORVIN - DURAL - BLEIBREU - LEFEVRE.

Les camarades THOUREL et BLOCH étaient absents pour cause de maladie.

Les camarades GRUNDLINGER - Claude JUST et DUMONT (minorité de l' A.S.R. adhérente au P.C.I.) ont été cooptés au Comité Central.

Suppléants : MAURIN - NED - PAULOT - HOUDON - ROLAND - Stéphane JUST (coopté).

Les camarades GILLES, HEMCE, MARCO, représentaient la commission des jeunes.

Les camarades LESIEUR de Nantes, LAMBERT de Reims, CARTON de St Etienne (de passage à Paris) ont assisté à tout ou partie de la session.

Des camarades, excusés pour raison de travail, étaient absents à une partie de la session.

- 0 -

ORDRE DU JOUR

- Déclaration des camarades de la minorité de l'A.S.R.
- Question Yougoslave.
- Projet de programme d'action.
- La situation internationale et nos mots d'ordre contre la guerre.
- Rapport d'organisation (état, trésorerie, solidarité, service d'édition et de librairie).
- Campagne de "La Vérité".

La question de la construction du parti en Espagne, qui avait été mise à l'ordre du jour par la précédente session, en a été retirée sur demande du camarade BLOCH.

A l'ouverture de la séance, les camarades CHAULIEU et SOREL, titulaires et VALOIS (suppléant) font une déclaration notifiant leur décision de démissionner du P.C.I.

RESOLUTION : "Le C.C., après avoir entendu la déclaration des camarades CHAULIEU-SOREL, considère :

- 1°) que cette tendance a toujours pu défendre ses positions dans le parti et qu'elle peut toujours le faire.
- 2°) que son départ est déterminé avant tout par sa désagrégation en tant que tendance et de l'éloignement complet de l'activité du parti et de la lutte de classe de ses dirigeants. Le C.C. enregistre cette démission et passe à l'ordre du jour.

UNANIMITE

Le camarade CHAULIEU doit faire parvenir sa déclaration par écrit. LE B.P. est chargé d'y répondre.